

INVITATION ➔ SESSION D'INFORMATION

Constructions illégales : les moyens d'action des maires Tout savoir sur la police de l'urbanisme !

Chère Collègue, Cher Collègue,

L'**Union des maires et des élus de l'Eure** vous invite à participer à l'une des réunions organisées lors de la session d'information décentralisée qui aura pour thème la **police de l'urbanisme**.

Parmi les nombreuses attributions dévolues aux maires, il en est une particulièrement importante, celle de la police de l'urbanisme. Cette police assurée en tant qu'agent de l'État est une mission essentielle de la puissance publique et complémentaire à la délivrance des autorisations d'urbanisme. Elle consiste à vérifier in situ l'achèvement et la conformité des travaux autorisés et à constater, le cas échéant, les constructions réalisées sans demande d'autorisation ou en infraction à l'autorisation, en tenant compte, dans certains cas, des zones à risques (secteurs de cavités souterraines, PPRI...) ou à enjeux patrimoniaux et environnementaux.

Forts de leurs compétences et de leur connaissance du monde des collectivités locales, **Nadir Miliani**, chef du service juridique interministériel et des procédures environnementales, à la **Préfecture de l'Eure**, **Raphaël Guignard**, chef du service appui et conseil aux territoires, et **Josiane Agoua**, responsable de l'unité contrôle, accessibilité et urbanisme, à la **Direction départementale des territoires et de la mer**, animeront ces réunions et répondront à vos questions. Ils seront accompagnés par **Estelle Simon**, substitut du procureur de la République près le **Tribunal judiciaire d'Évreux**, qui vous apportera son expertise en la matière.

L'ordre du jour s'articulera de la façon suivante :

- La constatation des infractions et le droit de visite
- Les différentes possibilités d'action du maire
- Le rôle de l'État et le guide de l'exercice de la police de l'urbanisme
- ➔ Vos questions, vos sujets...

Les **dates**, **horaires** et **lieux** à retenir sont les suivants :

- ➔ Vendredi **22 mars 2024** à **Saint-Aubin-sur-Gaillon** de 14h à 17h30 : Salle d'activités communale
1, rue des Motelles - Saint-Aubin-sur-Gaillon (27600)
- ➔ Mardi **9 avril 2024** à **Évreux** de 14h à 17h30 : Salle de conférences du Conseil départemental de l'Eure
14, boulevard Georges Chauvin - Évreux (27000)
- ➔ Jeudi **18 avril 2024** à **Lieurey** de 14h à 17h30 : Salle communale - 1, place de la Mairie - Lieurey (27560)

Je vous invite d'ores et déjà, si vous le souhaitez, à nous **adresser vos questions par courriel** à l'adresse suivante : contact@umee27.fr

Vous trouverez, ci-après, un bulletin-réponse à nous retourner dans les meilleurs délais.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer ce jour-là, je reste à votre entière disposition.

Très cordialement.

Jean-Paul LEGENDRE

Président de l'Union des maires et des élus de l'Eure

BULLETIN-RÉPONSE Session d'information ➔ **Tout savoir sur la police de l'urbanisme !**

M. Mme Prénom + Nom

Mandat ou fonction

COMMUNE

Courriel

Numéro de portable

Sera accompagné(e) par (prénom + nom)

Mandat ou fonction

Numéro de portable

Sera représenté(e) par (prénom + nom)

Mandat ou fonction

Numéro de portable

Cochez la case de la réunion choisie

↓	DATES	HORAIRES	LIEUX
<input type="checkbox"/>	Vendredi 22 mars 2024	14h à 17h30	Salle d'activités communale 1, rue des Motelles - SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON (27600)
<input type="checkbox"/>	Mardi 9 avril 2024	14h à 17h30	Salle de conférences du Conseil départemental de l'Eure 14, boulevard Georges Chauvin - ÉVREUX (27000)
<input type="checkbox"/>	Jeudi 18 avril 2024	14h à 17h30	Salle communale 1, place de la Mairie - LIEUREY (27560)

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

La séance est ouverte à tous les adhérents de l'UMEE (**maires, adjoints, conseillers municipaux**), ainsi qu'aux membres du personnel communal (**secrétaires généraux, secrétaires de mairie, agents...**) dans la limite des places disponibles.

Les réponses doivent être adressées dans les meilleurs délais par courriel à l'UMEE : contact@umee27.fr ou par courrier :

Union des maires et des élus de l'Eure
14, boulevard Georges Chauvin - CS 72101 - 27021 EVREUX CEDEX

Votre inscription vous sera confirmée par retour de courriel.



Pour toute information, contactez l'UMEE au **02.32.39.58.99**.